



*Communiqué
Pour diffusion immédiate*

SAINT-VICTOR - BUDGET 2024 : GEL DE LA TAXE FONCIÈRE ET CRÉATION D'UN FONDS

(Saint-Victor, 20 décembre 2023) La Municipalité de Saint-Victor a adopté un budget de 5 663 571 \$ pour l'année 2024.

Le gel a été décrété pour la taxe foncière générale, demeurant à 0,8311\$ du 100\$ d'évaluation, un coup de force qui fut rendu possible par un contrôle important des dépenses. Parallèlement, un taux de 3 cents est introduit pour la création d'un fonds de roulement, qui permettra à terme de réaliser davantage de projets, comme des acquisitions ou des infrastructures, en évitant le recours à l'endettement.

Le maire Jonathan V. Bolduc a ainsi détaillé : *Malgré l'inflation qui frappe partout, on a été capable de geler la taxe foncière et ce, pour une 8e année. Les hausses sont uniquement liées aux services et au nouveau fonds de roulement. Depuis notre arrivée au conseil, on paie beaucoup d'acquisitions au comptant, et cette initiative nous permettra de renforcer notre vision. On s'est toujours attaqué à la dette, même si au quotidien ça peut ne pas sembler important - pourtant de nos jours, avec les taux d'intérêt élevés, tous en réalisent la pertinence. On a fait nos devoirs au bon moment pour pouvoir mieux passer à travers des périodes difficiles comme en ce moment.*

La taxe de matières résiduelles passera de 190\$ à 205\$, l'assainissement et égout de 160\$ à 190\$, le service d'aqueduc de 315\$ à 325\$ et le bac brun dans le périmètre urbain de 152,33\$ à 179,23\$ pour sa première année complète. Le gel a été décrété pour le fonds de réserve pour le réseau d'eau public (mètre linéaire).

Les frais n'étant pas sous la responsabilité de la Municipalité connaissent aussi des variations : la contribution à la Sûreté du Québec et la quote-part de la MRC Beauce-Centre sont pratiquement inchangées, respectivement en hausse de 0,001\$ et de 0,003\$ du 100\$ d'évaluation. La taxe de fosse septique en vigueur dans toute la MRC est en baisse de 17,17\$, passant de 186,64\$ à 169,47\$.

Ainsi, pour une résidence de taille moyenne en secteur desservi, l'impact de ces frais sera de 167,94\$, alors qu'il élèvera à 55,03\$ pour une même résidence en secteur non desservi.

Projets 2024

Des toutes les acquisitions et travaux d'envergure prévus pour 2024, le plus important consistera en la réfection des rues Des Écoliers, Fecteau et une portion de Veilleux, un projet évalué à plus de 5M\$ dont une grande partie sera défrayée par des subventions.

- 30 -

Source: Jonathan V. Bolduc
Contact: 418-588-6854 / maire@st-victor.qc.ca